

Modalités d'examen des dossiers de candidatures en Master à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne.

Les commissions pourront utiliser l'un ou plusieurs des critères ci-dessous.

Les critères sont les suivants :

- le curriculum vitae du candidat (notes, stages, expérience à l'étranger, vie associative...)
- des prérequis spécifiques à chaque formation (notamment concernant le domaine, les licences d'origine, le niveau de langue, ou le suivi de certaines matières lors de la licence),
- le projet professionnel et/ou de recherche,
- lettre de motivation explicitant le projet professionnel et/ou de recherche et la cohérence du parcours,
- l'expérience professionnelle,
- la réalisation d'épreuves spécifiques (orales ou écrites),
- la réalisation d'un entretien, en face à face ou en visioconférence
- l'obtention d'un concours ou test d'entrée,
- la fourniture d'un dossier thématique, mémoire
- tout autre élément qui pourra soutenir positivement le dossier du candidat.